



Il était un e fois Leynhac...



**Bulletin municipal
2021**

SOMMAIRE

p2 **Le mot du Maire**

VIE MUNICIPALE

P3/4 **Budget**

P5/6 **Le CCAS**

CADRE DE VIE

P7 **Logements communaux**

P8/9 **Bâtiments communaux**

P10/11 **Urbanisme**

P12/13 **Voirie communale**

p14 **Info Communauté de Communes**

p15 **L'Auberge de Leynhac**

ENFANCE ET JEUNESSE

P16/19 **Vie de l'école**

p20 **Les T.A.P (Temps d'Activités
Périscolaires)**

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION

p21 **Bogu'art**

P22/24 **Association des Parents d'Elèves (A.P.E)**

p25 **Comité de fêtes**

p26 **Société de Chasse de Leynhac**

p26 **Club de l'amitié**

P27/28 **Leynhac Moto Quad**

p29/30 **Association Marguerite et Joseph
Clauzet**

p31 **Association des propriétaires et amis du
Fort médiéval de Leynhac**

p32 **Association SUD CANTAL FOOT**

VIE PRATIQUE

p 33/35 **Tarifs municipaux 2022**

p 36 **Etat civil**

P37/38 **Il était une fois Leynhac(photoS)**

LE MOT DU MAIRE



Chers habitants,

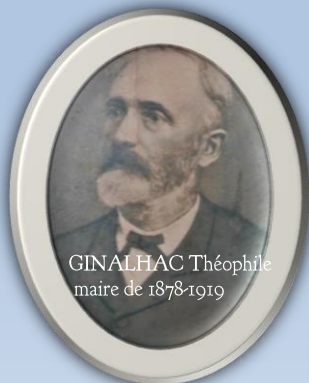
Les projets communaux avancent :

Prochainement les travaux de mise en conformité et en accessibilité de la Salle des fêtes « Jean Cipièrre », de la mairie et de l'église seront terminés. Des portes d'entrées plus larges, un nouvel aménagement de l'estrade, du nouveau mobilier et un système d'alerte incendie plus fonctionnel ont été réalisés.

L'adressage devient opérationnel : l'ensemble des habitations bénéficie d'une nouvelle adresse avec numérotation et les rues du village ont été nommées. Au cours du 1er semestre les employés communaux poseront la nouvelle signalisation (numéro et nom des rues) et chaque habitant sera destinataire par courrier de sa nouvelle adresse.

Les travaux de la phase 1 du projet d'aménagement urbain sont engagés. La démolition du hangar « Mas » est en cours. Concernant ce projet, une rencontre a eu lieu à la préfecture fin octobre 2021, avec le nouveau secrétaire général de la Préfecture et sous-préfet de l'arrondissement d'Aurillac, Mr FERCHICHE afin de lui présenter le projet global « d'aménagement urbain » et d'obtenir son soutien pour consolider le plan de financement. Le coût estimatif de la phase 1 a été revu et s'élève à environ 400 000 euros HT. A ce jour plus de 200 000 euros d'aides publiques ont été notifiées, par l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes, et le Département du Cantal.

Par ailleurs, le désenclavement de Leynhac s'est poursuivi avec l'aménagement en 2021 d'une nouvelle tranche de travaux sur la RD 151, entre Larigaldie et Fraquier réalisée par le Conseil Départemental. Mme Beaudrey et M. Morelle, conseillers départementaux du Canton de Maurs nous ont récemment confirmé que les études étaient programmées afin d'améliorer le raccordement de Leynhac, vers la RD151 entre la Planche Veyssière



GINALHAC Théophile
maire de 1878-1919

et la Croix de Pierre, mais aussi vers la RD 51 en direction de Boisset de la Planche Veyssière au Pont du Lac.

Enfin, la pandémie liée à la Covid 19 a impacté notre vie quotidienne, familiale et associative en 2021. Aussi prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers. Gardons confiance dans les progrès de la médecine et le comportement de chacun pour combattre le virus.

L'avenir de l'école de Leynhac reste une préoccupation forte de la municipalité. En novembre dernier l'ensemble du conseil d'école a pu échanger avec Mme Pluyaud, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription d'Aurillac. Probablement à la rentrée 2022, une seule enseignante Mme Evie Croizet, directrice, sera affectée à l'école, organisée en classe unique. Une rencontre a eu lieu avec Mme Lutic, Directrice Académique.

Deux clips vidéos ont été réalisés afin de promouvoir les projets innovants et dynamiques de notre école ainsi que la vie de notre village au cœur de la Châtaigneraie Cantalienne.

A l'aube de cette nouvelle année, avec l'équipe municipale, je formule à chacune et à chacun d'entre vous des vœux de santé, de bonheur et d'espérance pour l'année 2022.

Bonne Lecture.
Bien à vous.
Laurent Picarouge.

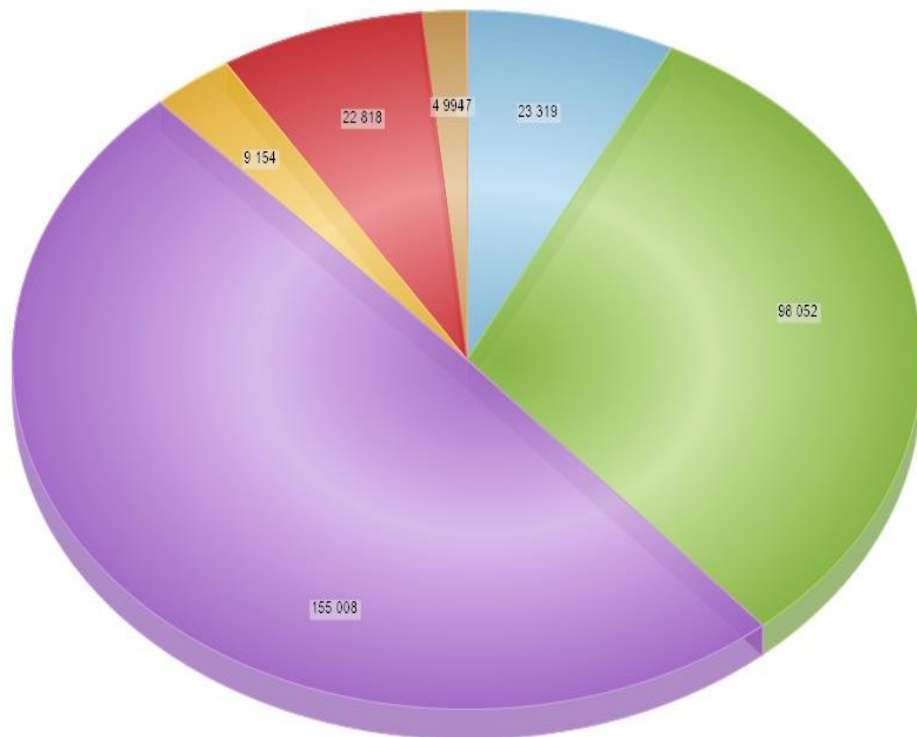
VIE MUNICIPALE

Budget 2021

Dépenses et recettes de fonctionnement

Disponible/Réalisé - Dépenses de Fonctionnement Réalisé

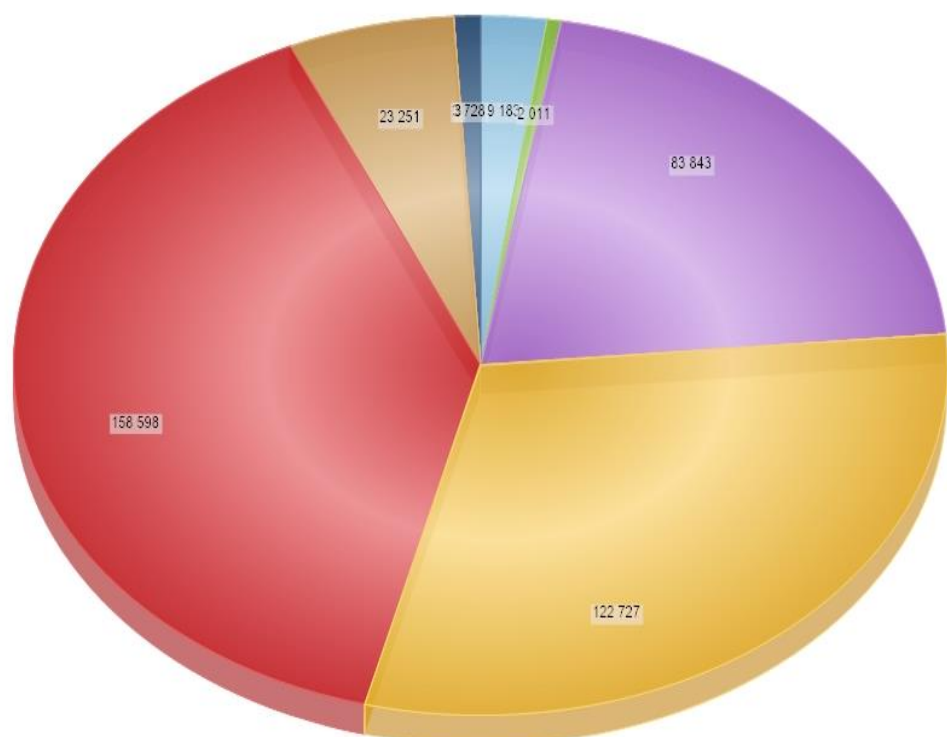
(du 22/12/2020 au 04/01/2022)



- 042 Opérations d'ordre
- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel, frais assimilés
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles

Disponible/Réalisé - Recettes de Fonctionnement Réalisé

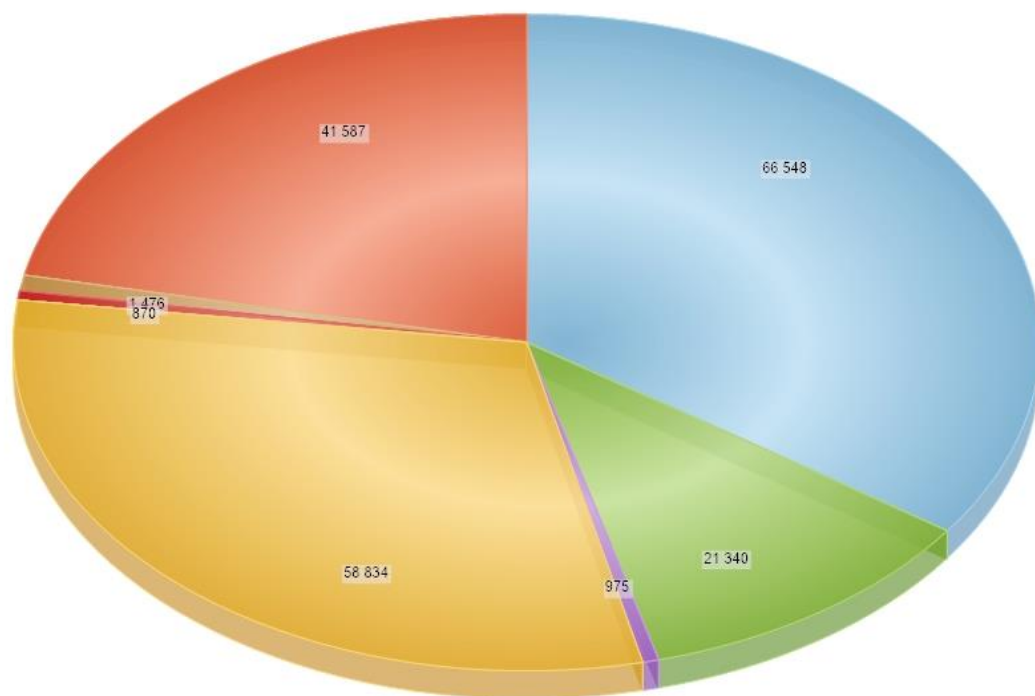
(du 22/12/2020 au 04/01/2022)



- 042 Opérations d'ordre
- 013 Atténuations de charges
- 70 Produits services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnelles

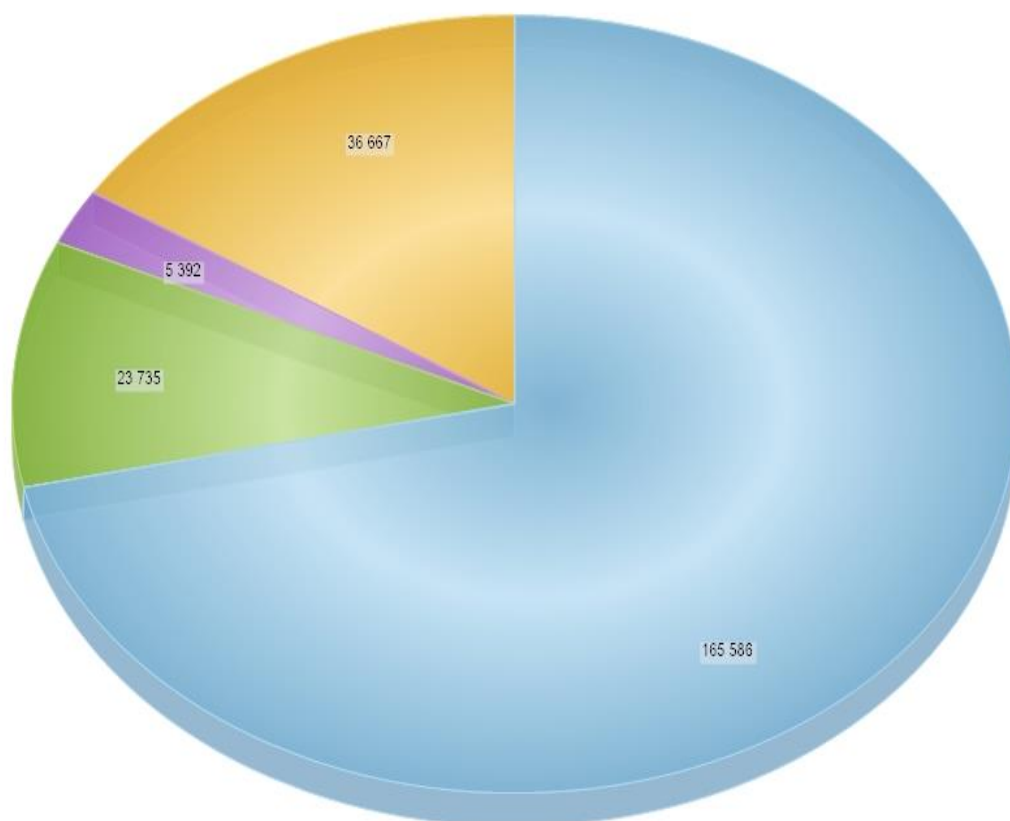
Dépenses et recettes d'investissement

Disponibles/Réalisés - Dépenses d'Investissement Réalisées
(du 22/12/2020 au 04/01/2022)



- 040 Opérations d'ordre
- 110 Équipement
- 112 Aménagement urbain
- 113 Voirie communale
- 114 Réseaux eau et Assainissement
- 117 Espace Sport-Loisir-Détente
- 127 Bâtiments communaux

Disponibles/Réalisés - Recettes d'Investissement Réalisées
(du 22/12/2020 au 04/01/2022)



- 040 Opérations d'ordre
- 113 Voirie communale
- 127 Bâtiments communaux
- 141 La Chapelle du Pont



En avril 1896 fut créé le bureau de bienfaisance sous la présidence de Monsieur GINALHAC maire.

Il prit le nom de bureau d'aide sociale au début du 20ème siècle.

Durant cette période, les principales actions consistaient en :

- Des aide médicales
- Des secours en argent exceptionnels
- Une aide sociale aux grands infirmes, aux vieillards et personnes âgées
- Des mandats aux militaires
- Des livrets de caisse d'épargne
- Des repas aux personnes âgées

En mars 1988, il prit le nom de CCAS. Institution locale d'action sociale mettant , à ce titre, en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Pour cela, il développe des activités et missions, visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées. Dans le cadre de l'aide sociale, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

1828-1919 GINALHAC Théophile

Le CCAS possède un certain patrimoine grâce aux legs de Mme BRUEL née DEMAISON, acté le 20 avril 1932 par le notaire de Louvres. M. et Mme Antoine BRUEL avaient un fils prénommé Paul, décédé durant la guerre de 1914/1918.

Pour immortaliser le souvenir de leur fils, au mois de juin 1927, ils octroient une certaine somme placée, dont l'intérêt devra être utilisé afin de récompenser les élèves de la commune ayant rédigé une rédaction sur le thème de la famille. A l'époque, le sujet était formulé par l'Académie et corrigé par celle-ci. Aucune interruption n'a eu lieu et aujourd'hui, c'est toujours d'actualité. Tous les ans, les enfants de CM2 rédigent un texte concernant un événement familial ; le sujet est proposé et corrigé sous la responsabilité de 5 membres appartenant au conseil municipal et au CCAS.

La meilleure copie reçoit le prix Paul BRUEL d'un montant de 30 euros
Cette remise a lieu le jour de la fête des écoles.



Actions du CCAS de l'année

Aide aux familles

Un livret d'épargne, d'un montant de 35€ sera attribué à Enaël Portero né le 3 septembre 2021.



Comme chaque année, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune, dont les enfants sont scolarisés en primaire, au collège ou au lycée une aide forfaitaire de 6 € par nuitée dans la limite de 5 nuitées.

Noces d'or et de diamant

C'est avec beaucoup d'émotion et de sympathie que les membres du CCAS et le conseil municipal se sont retrouvés pour fêter les Noces d'or de :

Mr et Mme FERREIRA José et Denise
le 18 décembre 2021

Mr et Mme CAUMON Alain et Josette
le 1^{er} mai 2021

et les Noces de diamant de :

Mr et Mme CAZES Frédéric et Irma
le 1^{er} mai 2021.

Autour du pot de l'amitié, familles et amis ont pu se souvenir de moments vécus ensemble.



Repas et colis de Noël

Le dimanche 19 décembre a eu lieu le repas des aînés de 65 ans et plus. Un vin d'honneur a été offert par la commune et après un mot de Monsieur le Maire, les 21 convives ont pris place pour déguster le repas préparé et servi par Véronique et Gaëlle de l'Auberge de Leynhac. Un chevreuil a été offert par l'ACCA.

Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pas pu participer au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS soit 28 colis répartis en 17 simples, 3 doubles et 8 en maison de retraite.

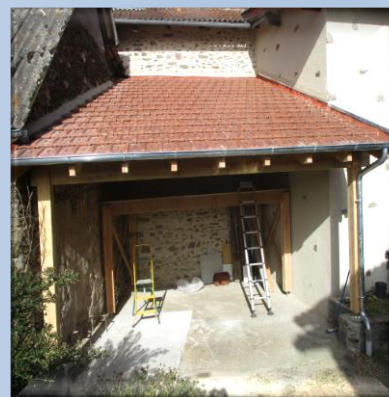
CADRE DE VIE

Les logements communaux



Tous les logements ont été raccordés à la Fibre Optique entre 2020 et 2021 sauf Laveissière (prévu en 2022).

La charpente, la couverture du toit et une mezzanine ont été refaits, au niveau du garage du logement du Fort. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise LAFLORENCIE Hervé pour un coût de 6 080,51 euros TTC.



Le logement T3 au dessus de l'école a été entièrement repeint (plancher, mur et plafond) par les employés communaux, au printemps 2021.

Au logement communal Elie Lafon de Laveissière. L'entreprise C2M a motorisé les portes des garages pour faciliter l'utilisation et améliorer l'isolation de la maison ; coût: 1 448,39 TTC. L'entreprise Bonheure Sébastien a posé de l'isolation au niveau du plafond des garages et sur le mur de la cuisine côté garage pour un coût de 3 085,88 euros TTC.



Les bâtiments communaux



Ecole : La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur, équipé d'électrodes pour enfants et adultes ; coût : 1 176 € TTC. Les employés communaux ont consolidé et sécurisé la clôture au fond de la cour.

Salle des Fêtes «Jean Cipière»: Du nouveau mobilier équipe la salle : 150 chaises pliables rangées sur chariots, 25 tables pliantes rangées sur 2 chariots, une nouvelle estrade amovible de 24 m²(12 modules de 2m²) avec escalier. Coût de l'investissement : 12 793 euros TTC. Réalisée auprès de l'entreprise MEFRAN.



L'auberge et la mairie ont été en 2020 et 2021 raccordé à la fibre optique. Ce qui a permis d'avoir un meilleur débit et donc de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur internet, de manière extrêmement fluide et efficace. Adieu les lenteurs de connexion et les bugs !



Mise en conformité et accessibilité

Après défection du maître d'oeuvre, les élus de Leynhac ont directement assuré la maîtrise d'oeuvre du chantier : 5 lots ont été définis, le coût estimatif validé et 5 entreprises retenus.



Des travaux de couverture et d'étanchéité de la gouttière encaissée, ont aussi été effectués sur la toiture de la salle des fêtes, par l'entreprise Salles Alain pour un coût de 3 189,60 euros TTC.

Les travaux de mise en conformité et accessibilité de la mairie, de la salle des fêtes et de l'église seront terminés dans le courant du 1er trimestre 2022.

- ✓ Maçonnerie Entreprise Aymard
19 027 euros HT
- ✓ Menuiserie intérieure et extérieure :
Entreprise Bonhore 20 345 euros HT
- ✓ Métallerie : C2M 3 464,13 euros HT
- ✓ Electricité, alarme incendie : Fernandez
Meghe
11 930,00 euros HT
- ✓ Peintures, carrelage : JJ Pasquet
9 491,20 euros HT

Montant total HT : 64 257,33 HT
(TVA 10% et 20% : 12 649,77 euros)
Coût total TTC : 76 907,10€ TTC

L'ensemble des ces travaux a pu être réalisé grâce au soutien financier : du Conseil Départemental au titre du Fonds Cantal Solidaire par l'attribution d'une subvention de 11 984 euros et de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) pour la somme de 17 976 euros.

Aménagement urbain

La phase 1 a démarré avec la construction et l'aménagement d'un nouvel atelier et garage communal de 350m². Les travaux de démolition du vieil hangar Mas sont en cours.



Avancée de l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) du pays de Maurs

Le PLUi est le document d'urbanisme qui régira le droit des sols de notre commune. Il est actuellement en cours d'élaboration.

L'adoption récente de la Loi Climat et Résilience, plus stricte en terme de modération de la consommation d'espace, nous oblige à reprendre le Projet d'Aménagement et de Développement Durables intercommunal (PADDi) qui avait été initialement débattu avant les élections municipales.

Néanmoins, la commune continue de travailler sur son zonage et sur le règlement des différentes zones.

Le document d'urbanisme pourra être arrêté à l'été 2022, l'enquête publique pouvant se dérouler à la fin de cette même année.

L'approbation du PLUi est donc envisageable pour le début de l'année 2023.

La concertation avec la population

Il est important de rappeler à la population que ce document d'urbanisme est élaboré en concertation avec elle. Des réunions publiques ont été réalisées à Maurs. Un registre de concertation est disponible en Mairie jusqu'à l'arrêt du document d'urbanisme. Des permanences mensuelles sont organisées par le bureau d'études (chaque 1^{er} mardi du mois de 9h00 à 12h00 dans les locaux de la communauté de communes à Maurs). Ces permanences servent à répondre à vos interrogations sur le futur document d'urbanisme.

Vous pourrez également venir consulter le document d'urbanisme projeté durant l'enquête publique et faire vos observations au commissaire enquêteur.



La voirie communale

En 2021, une nouvelle tranche d'élagage a eu lieu sur différents secteurs de notre commune : Fabrègues, Lantuejoul, Fraquier, Puechmirou, Chaules, le Pradel et la Chapelle du Pont. Pendant ces 4 jours de travaux, Daniel et Rémi étaient accompagnés d'un employé de Dispo Service. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Briel pour un coût de 3 756,00 €. Pour 2022, un nouveau programme d'élagage est prévu.

Des travaux de réfection de voirie ont eu lieu sur le secteur de Fraquier (voirie n°28) avec la reprise et l'empierrement du fossé, ainsi que sur la voirie n°32 à Puechmirou : balayage et raclage des bas-côtés, reprise des fossés, reprofilage et revêtement neuf bi-couches.

Au lieu dit Chaules : reprise intégrale de l'aqueduc avec la pose d'un tuyau de 800 de diamètre avec 2 têtes béton préfabriquées et enrochement.

Sur la voirie n°28 la partie départ boisé le Pradel la Chapelle du pont : balayage et raclage des bas-côtés reprise des fossés, reprofilage et revêtement neuf bi-couches

Une opération de point à temps a été effectuée de Fraquier au croisement de Chaules.



Ces travaux de réfection de voirie s'élèvent pour un coût réel de 50 967,60 €



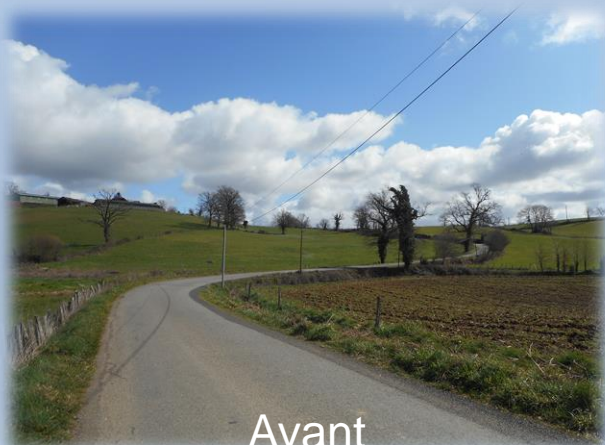


Route départementale 151 LEYNHAC – MAURS

Une nouvelle tranche de travaux de Fraquier à Larigaldie a eu lieu, ce travail conduit par le Conseil Départemental donne continuité au désenclavement de notre commune sur Mours pour un coût de 500 000€.

Les carrefours du Pré du gaz et du Mazet et du Fesq ont été repris pour améliorer la visibilité et la sécurité des usagers.

Les réseaux téléphoniques et fibre
sont entièrement enfouis



Avant



Après

PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS LE POIDS DE NOS POUBELLES !

LE SAVIEZ VOUS ?

Un habitant de la Châtaigneraie produit en moyenne par an en 2020, 226 Kg de poubelles noires, 251 Kg de déchets en déchèteries, 60 Kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 537 kg de déchets par an

LE SAVIEZ VOUS ?

Vos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers le Tarn et Garonne (174 kms) pour être enfouis sous terre

LE SAVIEZ VOUS ?

Les Bio déchets (épluchures, restes alimentaires etc.) présentent le plus lourd dans nos poubelles. Ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les dévier (compostage, alimentation animale etc.)

Taxe Générale sur les Activités Polluantes
Prélevée par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 25 € par Tonne en 2021 à 65 € en 2025.

Surcoûts de transport
liés à l'augmentation du coût du carburant.

Coûts d'acceptation en décharge
Comme les capacités d'accueil baissent, les coûts d'accueil augmentent.

DES COÛTS QUI EXPLOSENT

Toi aussi
réduis ta
poubelle

CHANGEONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT !

- + on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verres)
 - + on composte
 - + on achète des produits avec le moins d'emballages et recyclables (produits en vrac etc.)
- = une poubelle qui perd du poids**

Communauté de communes
Châtaigneraie
CANTALIENNE

#MATTRISE DES COÛTS

#MODERNISATION DU SERVICE

#RÉDUCTION DES DÉCHETS

#ÉVOLUTION FORTE DES COMPORTEMENTS

TARIFICATION INCITATIVE



Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Maurs.

MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'utilisateur est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système **plus équitable** basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité. La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'une **part fixe** et d'une **part variable** (dépôts supplémentaires au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.



CALENDRIER ?

2022

ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS

RÉALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTERRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.

2023

FACTURATION À BLANC VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.

2024

LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?

Recycle Certains points de collecte vont disparaître, les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier.

La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés.

Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !

Recycle Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.

INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME APRÈS DE LA POPULATION

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 45





Et oui..déjà la deuxième année à Leynhac où il fait bon vivre...
une région que l' on découvre au fil du temps et que nous affectionnons.

L' Auberge, depuis la Covid a connu des périodes difficiles mais nous tenons bon grâce à vous
tous qui n hésitez pas à nous solliciter pour vos anniversaires, repas des chasseurs ou encore
repas des Anciens...

Nous vous remercions pour votre soutien ainsi que les Gîtes environnants qui à chaque
occasion recommandent l' Auberge.

Les chambres d' hôtes fonctionnent très bien l' été, et la commune fait de son mieux afin de
répondre à nos besoins comme insonorisation de la salle de restaurant...

Merci à tous nos clients et amis...et Oui la solidarité existe bien à Leynhac

Véronique et Gaëlle



ENFANCE ET JEUNESSE

L'école de Leynhac : une école où il fait bon vivre...

L'école de Leynhac a fait sa rentrée cette année dans une nouvelle configuration et avec un nouvel emploi du temps : les élèves sont répartis en deux classes le matin et se regroupent en une seule les après-midis. Les activités extra-scolaires sont également réunies en un seul et même temps : le vendredi après-midi, ce qui permet aux enfants de laisser leur imagination et leur créativité se développer dans des projets plus conséquents et ambitieux !

Cette année nous souhaitons la bienvenue à Swanna, nouvelle élève qui a fait sa rentrée en moyenne section, à Sacha qui rentrera en toute petite section en début d'année 2022 ainsi qu'à notre nouvel enseignant pour la classe des CE1-CM1-CM2, M. Alrivie !

Malgré la situation actuelle personne ne perd le sourire et l'ensemble de la communauté éducative est plus que jamais mobilisé pour l'épanouissement et le bien-être de tous les enfants !

Cette année encore, sera rythmée par des projets culturels variés qui motivent les enfants dans les apprentissages et concrétisent leurs savoirs.



Eco-école : En route pour une 8ème labellisation !

Les écoliers de Leynhac sont, cette année encore, investis dans le projet « Eco-école ». Le thème de l'année : le climat ! Des idées d'actions pour l'année 2022 sont en cours de réflexion avec les enfants, enseignants, agents, mairie et parents toutefois deux beaux projets ont déjà été mis en place durant ce début d'année :

-Le mardi 21 septembre, l'école de Leynhac a participé au Challenge Mobilité porté par la région Auvergne Rhône-Alpes. A cette occasion les élèves et enseignants étaient invités à venir à l'école sans la voiture ou le bus afin de sensibiliser et d'encourager l'ensemble de la communauté éducative à limiter les émissions de gaz à effet de serre pour venir à l'école. Le défi a été réussi puisque les enfants sont presque tous venus à pied, en vélo, trottinette et même... en poney !

Notre école a remporté un prix dans la catégorie « Petites villes et territoires ruraux » établissement de 10 à 49 participants : 6ème sur 93 participants dans toute l'Auvergne Rhones-Alpes.

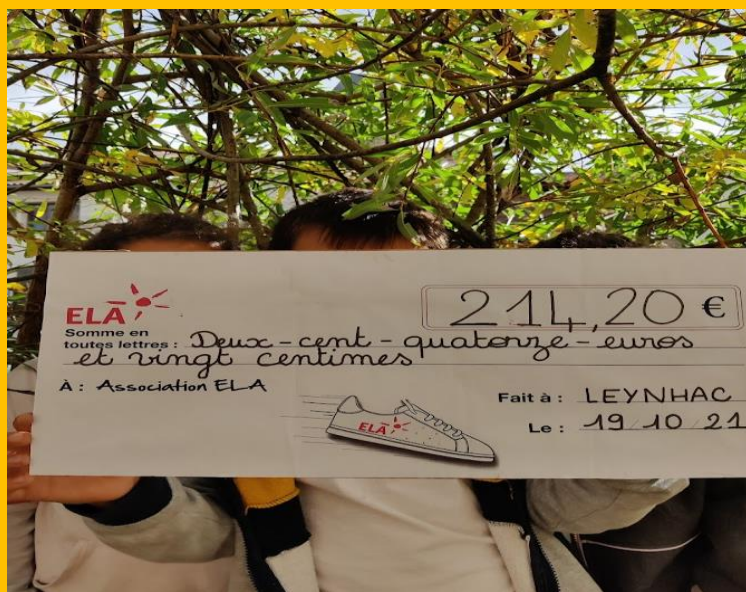
Afin de récompenser les enfants, un chèque cadeau de 100 € sera offert à l'école par le relais local du challenge l'AFAPCA (Association pour la Formation et l'Accompagnement des Personnes en Contrat Aidé).

-Du 18 au 22 octobre : l'école a participé à la semaine pour ELA, l'association pour les malades souffrant de leuco-dystrophie et leurs familles. Le lundi, M. Le Maire est venu dicter un texte aux élèves de CM1-CM2 sur le thème de la solidarité et les a félicité pour leur action.

Le mardi, les enfants et adultes ont couru autour du stade tous ensemble afin de prêter symboliquement leurs jambes aux enfants malades.

Le vendredi, les élèves ont comptabilisé les dons récoltés pour l'association : l'école a envoyé une enveloppe de 214,20€ !





L'école s'est inscrite à la coupe de France du Potager organisée par l'association Landestini.

Les enfants travailleront sur le projet à différentes échelles en classe et en TAP mais les parents d'élèves et habitants de Leynhac peuvent participer et sont les bienvenus pour aider à la confection, à l'entretien et aux dons de plants !

Hauts les chœurs !

Suite à leur magnifique spectacle de fin d'année, les élèves de l'école de Leynhac ont été choisis pour participer au projet musical "Ecoles en Chœur" durant le Festival d'Expression Infantile qui se déroulera à Aurillac en juin.

Les enfants chanteront sur la scène du théâtre avec les élèves de l'école d'Ally qui s'entraînent sur le même répertoire. Une prestation attendue ! Et bien d'autres... permis vélo, initiation aux premiers secours, ateliers cuisine, encore une année haute en couleurs !

Souvenirs d'enfance



Mme Andrée Cipièrre, institutrice à Leynhac de 1963 à 1983.



Les T . A . P

Les TAP connaissent aussi une nouvelle organisation : Les séances ont lieu tous les vendredis après-midis durant trois heures et Noëlle Charbonnel vient remplacer Gaëlle Sachy.

Rien ne change au niveau de notre engagement : celui de mettre en place des ateliers où les enfants se sentent bien ensemble et s'épanouissent ; C'est la définition même de la « Charte des TAP ».

Les enfants ont défini eux-mêmes les règles qui vont leur permettre de se respecter, s'amuser, recevoir et partager, rester motivés, rire et surtout ne jamais abandonner.

Les réalisations de 2021 :

Nos réalisations s'articulent toujours autour du projet d'école : solidarité, recyclage, climat et protection de la nature ; ainsi les élèves ont réalisé des corbeilles à papier à partir de journaux, magazines.

- En allant récupérer des branches, de la mousse, des fougères, nos promeneurs en forêt ont joliment disposé leur collecte dans un bocal et créé ainsi une « petite forêt en bocal »



VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS

Bogu'art

Bonjour à toutes et à tous !!

En espérant pouvoir réaliser nos projets.

Voici le programme 2022 :

- 19 Mars en soirée THEÂTRE à la salle des Fêtes : avec « les MARCO'LEPTIKS » de Marcolès.
- Samedi fin Juillet : soirée « Apéro concert JAZZ » chapiteau du stade. (date à préciser)
- Dimanche 25 septembre après-midi à salle des fêtes : rencontre en Occitan (histoires, contes, chants... Suivi par divers échanges.



L'association BOGU'ART BOISSET créée en 2009 a élargi son domaine en créant une « antenne » sur Leynhac en novembre 2011 avec l'accord d'un petit comité représentant les habitants de Leynhac.

Ce dernier comité avec 1 Président 1 Secrétaire 1 Trésorier se donna pour but d'organiser des animations culturelles sur le site de Leynhac avec à chaque fois l'accord préalable du Comité directeur de Bogu'Art Boisset qui gère l'ensemble de l'association.

Après 10 ans de bon fonctionnement, **Bogu'art Leynhac** avec l'accord de **Bogu'art Boisset** est désireux de devenir indépendant et autonome à tout point de vue moral, juridique et financier, pour plus de liberté et de facilité de gestion.

Nous créons donc une nouvelle association à Leynhac qui aura pour titre à vocation plutôt culturelle :

" LEYNH'ART "

Des statuts ont été élaborés et déclarés en préfecture .

Association des Parents d'Élèves (A.P.E)

L'APE, comme beaucoup d'association a connu des débuts compliqués lors de l'année écoulée : il n'a en effet pas été simple de fixer un bureau, et un rebond épidémique nous plongeait dans un nouveau confinement à l'automne 2020, puis de nouveau au printemps 2021. Difficile dans ces conditions d'envisager des manifestations.

Toutefois, « impossible n'est pas HappySchool ! » et grâce aux idées et à la mobilisation de tous, nous avons réussi à organiser et financer quelques activités.

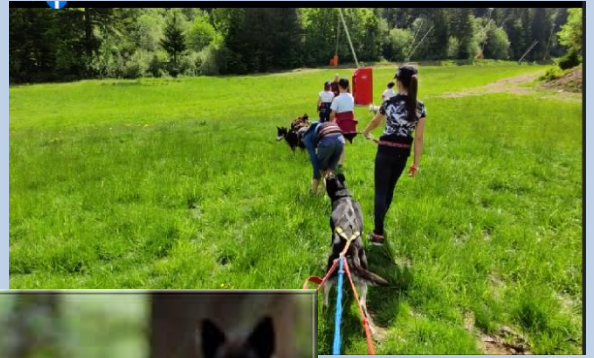
Le Noël de l'école où les enfants ont été gâtés avec un livre personnalisé, pour chacun. Le contexte sanitaire n'avait pas permis aux parents d'être présents au traditionnel goûter de Noël.



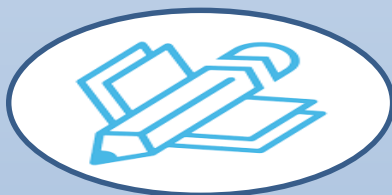
L'APE a également participé à l'achat des chocolats de Pâques pour la Chasse aux œufs organisée en TAP.



Le 10 juin 2021, une sortie scolaire au Lioran a été organisée par la directrice de l'école, Evie CROIZET, avec le soutien financier de l'APE. Les enfants ont ainsi pu s'initier à la canirandonnée le matin et crapahuter dans la Jungle Verte du Lioran l'après-midi lors du parcours d'accrobranche.



Le voyage scolaire n'ayant pu avoir lieu en raison de la crise COVID, nous avons demandé à Madame CROIZET d'organiser une seconde sortie scolaire. C'est ainsi que les enfants sont partis pour « un voyage dans le temps » le 17 juin 2021, au Préhisto Dino Parc et aux grottes des Carbonnières à Lacave (46). Outre le concours financier pour ces deux sorties, l'APE a également offert le pique-nique.



Le Prix Paul Bruel



Comme chaque année, l'APE a financé les prix remis aux élèves de CM2 pour la participation au concours Paul BRUEL. Le Prix Paul BRUEL est un concours de rédaction co-organisé par la municipalité et l'APE depuis de nombreuses années. Le CCAS, les élus et les enseignants participent au choix du sujet, traditionnellement autour de la famille. Le sujet de cette année : le village de mon enfance qui a beaucoup inspiré nos "Marcel Pagnol en herbe" ! Les délibérations sont confiées à des personnes de la commune et les prix sont décernés le jour de la fête de l'école.

Le thème de l'année était la *Solidarité*. L'équipe pédagogique a organisé tout au long de l'année des activités autour de ce thème et l'APE a souhaité le reprendre pour l'organisation de la fête de l'école. Un thème qui a pris tous son sens en cette seconde année traversée par la crise sanitaire et tous les problèmes économiques qu'elle a engendré pour beaucoup (intermittents du spectacle et restaurateurs entre autres). L'APE a dès le début de l'année défini les contours d'un projet ambitieux : un concert solidaire avec la participation des Jumeaux, Gilles et Jérôme NOEL. Les enfants ont appris des chansons à l'école avec la participation des enseignants et de Jérôme NOEL.



Grâce à la pugnacité de la Présidente et le soutien de beaucoup de parents, nous avons pu finalement organiser cette soirée, avec des incertitudes et des mesures de sécurités drastiques. La restauration et la buvette ont été confiées à l'Auberge de Leynhac. Nous avons également pu compter sur le concours financier du Conseil Départemental, de la Mairie, de la Caisse Locale GROUPAMA.

Monsieur Yves GRATACAP a réalisé le film de la soirée, et Monsieur Gabriel RATIER nous a prêté un chapiteau et a contribué à la décoration de la scène. Le spectacle fut à la hauteur des efforts fournis par tous : inoubliable et plein d'émotions !



« *Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin* ». ...

proverbe africain qui condense en une phrase l'essentiel du principe d'intelligence collective

Merci à tous pour votre soutien et de répondre toujours présent pour nos manifestations.

Prenez soin de vous et très belle année 2022 !

Les membres de l'APE

COMITÉ DES FÊTES

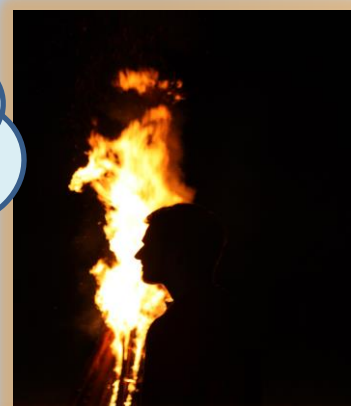
À la suite de l'Assemblée Générale du mois de mai 2021, un nouveau bureau a été élu : Mesdames Aurore Mari, présidente, Geneviève Ginalhac, secrétaire, Sylviane Coignard, trésorière.

Cette année nous avons organisé les feux de la Saint Jean (de l'avis de tous très réussi).

La fête patronale du 15 août, compte tenu des contraintes sanitaires que la COVID 19 nous fait subir, était impossible à mettre en place au vu de la configuration du stade de LEYNHAC. Renseignements pris auprès de la sous-préfecture du Cantal, il nous a été clairement signifié que la responsabilité pénale revenait intégralement aux organisateurs.

Le Comité des Fêtes a toutefois mis en place la « Bourse aux jouets et vente de vêtements » le 11 décembre dans la salle « Jean Cipièrre ». Le bar servait un excellent vin chaud élaboré par Daniel PATARATA et des gâteaux cuisinés par les bénévoles. Comme tous les événements organisés, une bonne ambiance chaleureuse y régnait. Egalement un concours d'illumination des maisons était ouvert à tous en ce mois de Noël.

Le Comité des Fêtes a été créé le 29 janvier 1991. Yves Picard était le 1^{er} président.



Notre objectif pour 2022 est de marquer l'année avec des événements conviviaux

- En mai, une brocante, marché aux puces
- En juin, les feux de la St Jean
- En août, la fête patronale
- En octobre, concours de belote
- En novembre, bourse aux jouets

Nous vous donnons rendez-vous à travers ces animations et vous convie à les y retrouver pour partager ces moments amicaux sous le signe de la bonne humeur et de la joie

Nous vous rappelons que votre investissement peut-être ponctuel, la multiplicité des bénévoles ne peut qu'enrichir la vie associative de notre village.

Nous vous remercions tous pour votre participation.

Le Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

La fête du 15 août date du moyen âge en l'honneur de Notre Dame de l'Assomption.



Société de Chasse de Leynhac (ACCA)

Conseil d'Administration :

Composition du Bureau :

Président :	Felgines Christian	06 30 36 89 78
Vice président :	Balmisse Laurent	06 86 60 08 20
Secrétaire :	Cros Olivier	07 60 36 20 02
Trésorier :	Montin Michel	06 70 64 63 03

Administrateurs :	Bigand René	06 50 58 85 76
	Bouquier Daniel	06 85 90 39 98
	Maniaval Arnaud	07 72 31 85 97
	Muratet René	06 72 15 50 99
	Sauvagnac Daniel	06 14 60 00 32



Le Club de l'amitié de Leynhac

Coucou c'est nous !

Le club de l'amitié est toujours là. Si vous n'entendez pas beaucoup parler de nous c'est tout simplement que nous nous protégeons. C'est vrai que nous n'avons pas grand chose de prévu pour nous distraire hélas !

Nous devons prendre soin de nous, nous devons rester raisonnable, en espérant qu'on en verra un jour la fin.
Croisons les doigts !

Le 10 novembre petite sortie à Saint-Mamet pour un repas bien sympathique, nous étions une trentaine, nous avons passé une bonne journée dans une bonne ambiance. Nous avons apprécié depuis le temps !

Nous avions prévu une journée Stockfish le 10 décembre à Saint Julien de Piganiol mais nous avons annulé, ce n'était pas raisonnable. Je pense que tout le monde en est conscient.

Je vous souhaite de bonnes fêtes, Noël et jour de l'An, surtout prenez soin de vous afin que nous puissions repartir au printemps.

Tous mes vœux pour 2022 et à l'année
prochaine

La présidente

Leynhac Moto Quad

Année de transition avec des activités réduites à des sorties entre membres du club !

Cependant, le projet annoncé en 2019, d'aménager un terrain a pu se faire cette année... nettoyage d'une partie de la forêt, coups de bois, traçages de chemins et mise en forme de zones de franchissement.

De bons moments passés ensemble et d'autres à venir sur ce bel espace.

Merci à Jean-Pierre BAISSAC pour la mise à disposition de son terrain.

L'association Leynhac Moto Quad a renouvelé son bureau en octobre 2021 :

Président : Patrice NAU

Vice-président : Valentino TOFFANO

Trésorière : Nathalie RIEU

Secrétaire : Stéphane MAGNE



Une randonnée du club a été organisée le 21 novembre 2021.

Le projet de construction d'un abri sur le terrain est en cours.

Les animations et randonnées pour l'année 2022 sont à programmer selon les mesures sanitaires,

Sur ces quelques mots, nous vous souhaitons une très bonne fin d'année à tous.

Stéphane



L'histoire du club...

Le club a été créé le 28 septembre 2000 sous l'impulsion de Patrice Baldy sous le nom de « Cross Car Leynhac Chataigneraie ». Le but était de rassembler les personnes possédant un Kart de Cross (appelé cross car) dans la châtaigneraie.

Un circuit est ouvert au lieu dit "le Quier " non loin du bourg de Leynhac.(Le tracé est encore visible sur Google map).

Pour étoffer le club, les quads sont rapidement invités et des aménagements sont apportés au circuit de base.



Des démonstrations pour animer les fêtes de villages dans les alentours permettent de financer les travaux et différents frais.

Un deuxième site sur la commune de Roumégoux est aménagé avec un tracé dédié aux karts et un aux quads.

En 2008, un tournant est pris avec le départ des derniers karts et l'arrivée des motos ; les tracés sont transformées en véritables pistes de cross .

Le club est alors rebaptisé « Leynhac Moto Quad ». Au fil des années, des ballades sont organisées (notamment à Pâques et pour le Téléthon) ainsi que la course du championnat Ufolep du Cantal à plusieurs reprises. Notre bal mousse en plein air est resté dans les mémoires des jeunes de la région. Sans oublier le Festy Moto Quad et la Rand'halloween... Des animations qui pourraient être reconduites dans les années a venir.



Association Marguerite et Joseph Clauzet Les Amis de la Chapelle du Pont

2021 : un été presque comme les autres à la chapelle du Pont

Des visiteurs toujours masqués pour visiter la chapelle cet été. Des masques offerts aux touristes qui ont la surprise de découvrir la chapelle au cours de leur randonnée à pied ou à vélo. La nouvelle signalisation mise en place par la municipalité a contribué à rendre le site plus visible.

Après avoir participé de manière importante en 2020 au financement des travaux de restauration du bâtiment du prieuré, l'Association des amis de la chapelle du pont va aider financièrement la commune de Leynhac à mettre en sécurité la statue de ND du Pont dans la chapelle. Classée à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, cette statue du XVII^e siècle conservée à la mairie n'était plus visible depuis plusieurs années.



La prise en charge se situera à hauteur de 80% du montant HT des travaux.

Merci aux bénévoles qui ont assuré les visites le jeudi après-midi, notamment en juillet.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre petite équipe. Nous serons heureux de vous y accueillir. Au cours des visites vous retrouverez vos voisins de Leynhac et des communes proches, vous rencontrerez des vacanciers venant de toute la France et qui apprécient notre région. Vous serez pour eux les ambassadeurs du Cantal.

La chapelle du Pont patrimoine commun de tous les habitants de
Leynhac.

Bonne année à tous

La petite histoire...

La Chapelle Notre Dame du Pont a été sauvée dans les années 1960 par Marguerite Clauzet, sœur du docteur Clauzet de Maurs. Après son décès la commune de Leynhac, à l'initiative de Jean Cipièrre, maire de la commune, rachète les lieux.



Il propose aux neveux et nièces de Marguerite Clauzet, la famille Lasfargues, de créer une association. L'assemblée constitutive a lieu le 10 août 1991.

Il était prévu dans les statuts un conseil d'administration de 25 membres (ouf, ce chiffre n'a jamais été atteint !). Chantal Galtier, nièce de Marguerite Clauzet, est élue présidente. Elle cède sa présidence à Laurent Beau en 2017.

De nombreux Leynhacois se sont dévoués depuis 30 ans pour entretenir le site et faire visiter les lieux. Il faut remercier les maires successifs de la commune et parmi les bénévoles des 20 dernières années, tout particulièrement Odette Suc et Claudine Masson qui ont assuré les visites.

En 2021 l'association compte 36 membres cotisants.



ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET AMIS DU FORT MEDIEVAL DE LEYNHAC

*Le bureau vous souhaite la meilleure année qu'il soit possible
d'imaginer !*

Nous organisons

Le 26 MARS 2022,

LA GRANDE FETE MEDIEVALE DE PRINTEMPS A LEYNHAC

Marché médiéval place de l'église, place de la fontaine (30 à 40 exposants..).

De plus, sur toute l'enceinte du fort (chemin de ronde, cour intérieure, plus zones privées, vivez l'expérience des siècles passés, combats et affrontements, déambulations et animations enfants, découverte du métier d'Haubergier, présentation des tisseuses du moyen âge, camp médiéval, épices et teinture, confections de vêtements.

Et laissez-nous la joie de quelques surprises... !!

Site Internet : fortleynhac.org



Association SUD CANTAL FOOT



Première photo officielle du club en **Octobre 1971** à Labrousse, lors du 1er match en coupe du Cantal, perdu 3 à 0. debout de G à D : Jean-Louis Gauzentes -

Antoine Ginalhac - Marcel Robert - Michel Robert - Georges Robert - André Puech - Maurice Alayrangues - Jean Cipièrre

Accroupis : Vanderschooten - Michel Raffy - Alain Raffy - Yves Bouquier - José Da Souza - André Brechet



◀ FOOT LEYNHAC Equipe I 1973 - 1974

le 14 avril 1974 à Saint Etienne de Maurs
 Debout de g à d : Jean-Louis Gauzentes - Dédé Bonnet - Claude Bouquier - Georges Robert - Alain Raffy - Marcel Robert - Georges Melzac.

Accroupis de g à d : Gérard Courchinoux - Jean-Louis Caumon - Jean-Louis Bonheure - Michel Raffy - André Raffy - Bernard Caumon

Equipe I de LEYNHAC 1985 - 1986 ▶

Debout de g. à d. : André Bonnet - Jean-Louis Caumon - Patrick Fontanel - Gaston Bouquier - Daniel Mouminoux - Jean-Louis Bruel - Edmond Courchinoux.

Accroupis de g. à d. : Jean-Pierre Cazes - Didier Robert - Maurice Mas - Christian Fel - Bernard Contensou - Thierry Bac.



VIE PRATIQUE

TARIFS MUNICIPAUX 2022



Cantine : Coût global : 5,25 € dont 3,00 € à la charge des familles
et 2,25 € à la commune.

Garderie : Tarif pour matin et soir : 2,00 €
Tarif pour matin ou soir : 1,50 €

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau : Location compteur ordinaire : 65,00 €
Location compteur intermédiaire : 20,00 €/an
Consommation de 0 à 100 m³ : 1,50 / m³
Plus de 100 m³ : 1,00 € / m³
Assainissement : 1,10 € / m³



Forfait dépose compteur principal 260€ - compteur divisionnaire 100€
Paiement : le paiement de l'eau se fera en une seule fois (abonnement et consommation) au cours du dernier trimestre 2022.

Le conseil municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui-même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

Tarifs concession du Cimetière

La surface minimale d'une concession est de 3,60m² (1,20m x 3m).
Le tarif d'une concession consiste en une location pour 50 ans selon les modalités suivantes :

Contribuable : 50 € / m²
Non contribuable : 500 € / m²



Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de mairie.

TARIFS de la location de la salle

Jean CIPIERE

La location de la salle Jean CIPIERE s'effectue sous forme de forfait (Location/eau/électricité/gaz/ménage/chauffage).

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Le ménage sur une base de 2 heures sera effectué par un agent communal. Le locataire prendra à sa charge les éventuels suppléments horaires au tarif de 16 € de l'heure. Il est demandé au locataire de ranger le matériel (tables, bancs, chaises) et de passer le balai.

La vaisselle est comprise dans le forfait location. **A la réservation**, versement d'une caution de 500€ et signature d'une convention de location. Toute dégradation ou perte de vaisselle entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire (le minimum facturable est fixé à 5€).

Deux périodes de location ÉTÉ et HIVER (avec chauffage actif)

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Sous réserve de disponibilité, il est toléré de venir préparer la salle la veille.

Mise à disposition dans le cadre de repas professionnels pour l'Auberge de Leynhac.

Associations communales	Eté	36 €
	Hiver	53 €
Contribuables	Eté	100 €
	Hiver	122 €
Particulier, association ou professionnel hors commune	Eté	150 €
	Hiver	172 €

LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE
(CAUTION 250€) :

Table rectangulaire : 6.00 €

Banc : 1.50 €

Chaise : 0,25 €

TARIFS de la location de L'Espace Sport Détente loisirs

Le terrain Multi-Sports

La location du terrain multi-sports est facturée 2€ par heure.

Le mini-golf

La partie est facturée 2€ par personne. En cas de perte ou de dégradation de la balle ou du club, 2€ seront facturés. La caution est la carte d'identité.

Location de l'Espace Sports Détente Loisirs pour la journée

La location de l'Espace SDL hors mini-golf et terrain multi-sports est indiqué par le tableau ci-dessous.

Cette location ouvre droit à l'eau, l'électricité et inclus une heure de ménage. De plus, les W.C et le club-house seront ouverts.

A la réservation, un versement d'une caution de 150€ et la signature d'une convention de location sont demandés ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

Associations communales	36 €
Contribuables	50 €
Particulier, association ou professionnel hors commune	75 €



Un forfait de 10€ supplémentaire sera demandé pour utiliser le terrain multi-sports ou le mini-golf (avec 5 balles et 5 clubs).

Un forfait de 20€ supplémentaire sera demandé pour avoir accès à toutes les activités.

Dans le cadre d'une location double (salle « Jean Cipièrre » et halle du terrain multi-sports), une caution double sera demandée.



Pour tout renseignement, s'adresser à l'Auberge de Leynhac

L'Etat civil pour l'année 2021



Naissances :

PORTERO Enaël, Lior le 03/09/2021 à Toulouse (31)



Nous leur souhaitons la bienvenue sur la commune :

GARCIA Kurtis – LENZI Morgane (T3-école)

MOLINA Manon (T2-école)

EPPE Sébastien (le Fort)

DAVID Eric et Claudine (Le Fesq)



Ils ne sont plus...

COURCHINOUX Edmond « Vissiamont » le 13.01.2021

MAS Jean-Louis « Puechmirou » 28.01.2021

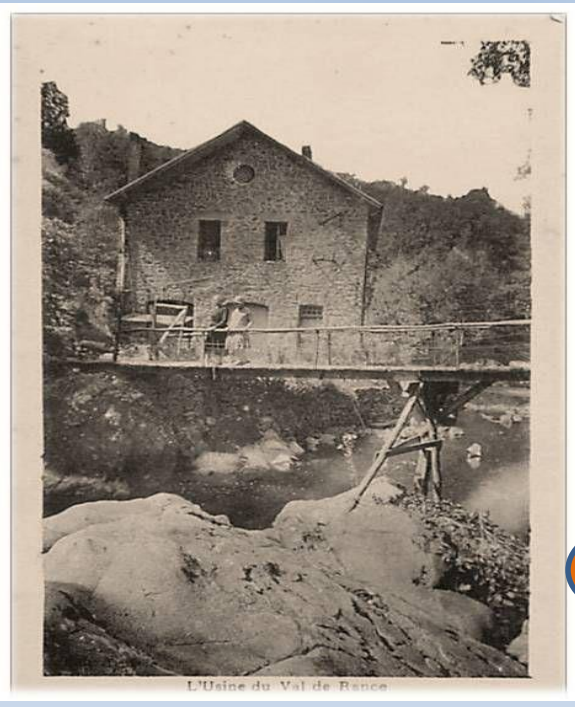
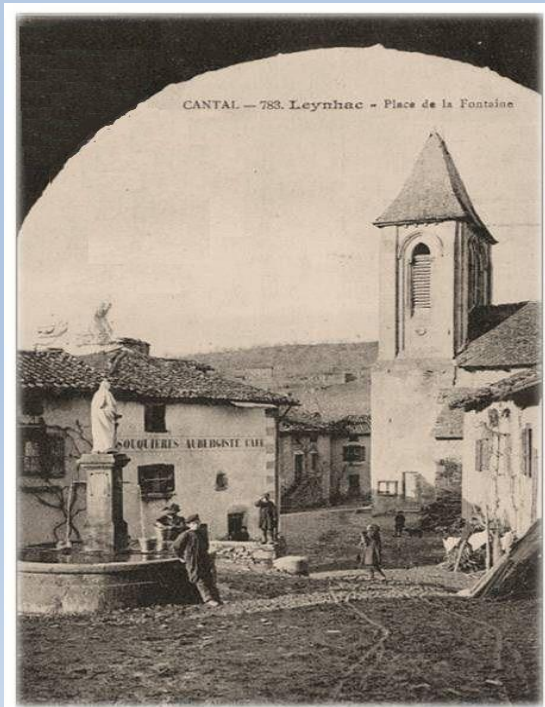
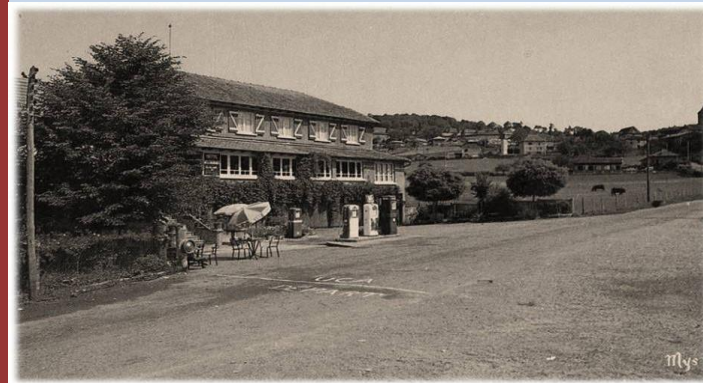
XENOPOULOS Georges, Pierre « La Moneyrie » le
28.03.2021

BAC André « Conquet » le 07.04.2021

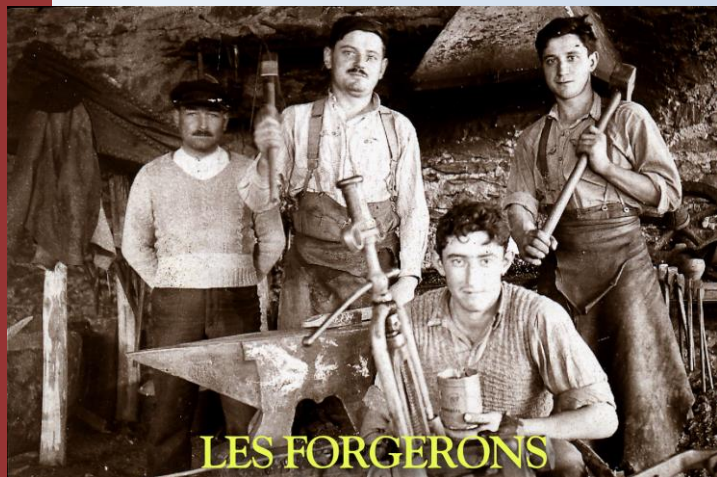
MARCENAC Jeanne « Fabrègue » le 29.06.2021

ROQUES René « Bel-Air » le 06.12.2021

Il était une fois Leynhac...



Il était une fois Leynhac...



Meilleurs vœux

2022

La mairie

Adresse : Le Bourg 15600 Leynhac

Ouverture public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

Téléphone : 04 71 49 04 92 / 04 71 46 96 52

Secrétaire : Mme PASSERINI Carole

E-mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.leynhac.fr/>

Boite mail communication : leynhac.communication@gmail.com

M. le Maire Laurent PICAROUGNE : Permanence les mardis de 10h à 12h.

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Agence postale : du lundi au vendredi de 10h à 12h

Téléphone : 04 71 49 01 00

Bibliothèque : du lundi au vendredi de 9h à 12h